



Conseil d'Administration de l'AEFE, Paris le 29 juin 2023

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour le dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire 2022-2023, une année chargée d'actualités et où une fois de plus, les attentes de la communauté éducative dans son entièreté sont immenses. Nous parlerons ici pour celles et ceux qui, trop souvent, sont ramenés au titre peu délicat d'usagers du système éducatif, les parents et les élèves ; et qu'à la FCPE nous les considérons principalement des partenaires à l'AEFE et aux établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

En effet, notre réseau traverse de multiples réformes d'envergure fragilisant le système. Sans moyens humains et financiers associés pèsent sur la mission de la tutelle pour assurer la continuité du service public éducatif pour les familles françaises expatriées et la promotion de la langue, de la culture française et les valeurs portées par l'enseignement français ouvert aux élèves étrangers.

Pour rappel, la FCPE a toujours défendu des rythmes scolaires en adéquation avec ceux de vie et d'apprentissage des enfants. Une réorganisation complète du calendrier scolaire par, notamment, la nécessité d'un mois de juin d'apprentissage dans le second degré. C'était une promesse des réformes, mais force est de constater que cette année a été une des années où la dentelle de cours a commencé dès la deuxième semaine du mois de mai dans plusieurs établissements du réseau. Nous le redisons, la réforme des lycées est une usine à gaz et il est nécessaire d'apporter plus de simplicité mais cela n'en prend toujours pas le chemin : spécialités, maintien et abandon, annonce unilatérale de suppression de la technologie en 6^{ème} au profit des maths et du français. Là, assurément, des parents et des élèves perdus.

Ne négligeons pas la pression ressentie et exercée par le contrôle continu et la désertification des classes de Terminale dès le mois de mars. Des candidats confrontés au cerbère Parcoursup et qui s'inquiètent de leur orientation post Bac.

Rappelons-le, 60% des élèves scolarisés dans les établissements de l'AEFE sont de nationalités étrangères, beaucoup souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France, cheminement logique d'un tel parcours. Or, encore pour la prochaine rentrée, certaines universités et écoles ont augmenté astronomiquement les frais d'inscription

pour les étudiants étrangers de l'AEFE, ce qui limite considérablement la possibilité pour les moins fortunés d'entre eux de venir ensuite étudier en France. Par cette décision, la France engouffre déjà une bonne partie de son investissement dans l'enseignement français à l'étranger et déclenche la fuite d'étudiants brillants vers d'autres continents. N'y a-t-il pas une contradiction majeure ? Alors, à la FCPE, nous ne comprenons plus le décalage entre les paroles et les actes.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général de l'AEFE,

Nous avons annoncé au début de cette déclaration que les attentes des familles sont nombreuses. En effet, le contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'Agence (AEFE) pour la période 2021-2023 touche à sa fin et vise à impulser une nouvelle dynamique du réseau afin de créer les conditions nécessaires à la satisfaction de l'objectif présidentiel de doublement des effectifs à l'horizon 2030. L'ensemble des objectifs stratégiques est mis au service de la croissance d'un réseau qui est l'un des fleurons de la diplomatie culturelle de la France et l'un de ses principaux atouts en termes d'influence.

Nous avons insisté à plusieurs occasions ici et au ministère sur le manque de moyens de ce COM. Nous nous interrogeons toujours sur la question du financement des projets immobiliers et le mode de leur réalisation prochainement. Le doublement des effectifs à l'horizon 2030 nécessite d'autoriser l'AEFE à emprunter à moyen et long terme, alors quelles sont les perspectives du prochain COM ?

Aujourd'hui, il est inquiétant de voir que la stratégie suivie par la tutelle repose quasi exclusivement sur le développement des établissements partenaires. Cette inquiétude devient de plus en plus pressante dans de nombreux établissements qui doivent fonctionner la rentrée prochaine à périmètre constant et donc avec un effectif limité.

Or, comment peut-on maintenir l'attractivité de nos établissements en gestion directe alors que de nombreux projets immobiliers sont bloqués à différentes phases par manque de financement ? Sans le soutien financier de l'agence à ces établissements, il sera inacceptable d'imposer les coûts de ces travaux sur les factures des frais de scolarité des années à venir !

Nos inquiétudes se poursuivent sur le COM qui prévoit la fusion des deux contributions actuellement dues à l'AEFE par les établissements en gestion directe et les établissements conventionnés. Comme nous l'avons déjà soulevé, une étude d'impact est nécessaire pour évaluer les effets de cette réforme. La logique voudrait que la contribution unique ne soit pas seulement assise sur le chiffre d'affaires mais aussi corrélée aux différents services rendus par l'agence dont l'ampleur est très variable en fonction des établissements. Nous restons vigilants à ce que cette réforme n'impacte pas le développement et la pérennité des établissements en gestion directe et nous nous interrogeons sur les modalités de sa mise en place ?

Cette année a été marquée par le lancement des consultations sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Une large consultation de l'ensemble des acteurs du réseau menée par le MEAE. La FCPE a participé à ces consultations et souhaiterait savoir comment seront prises en compte les réponses au questionnaire, et sous quelle forme se fera la restitution et si à cette occasion, un débat pourrait être organisé permettant une

véritable délibération entre les différents acteurs participants à ces consultations ? Nous tenons à rappeler que sur ce sujet central, les attentes des familles sont considérables pour avoir plus de visibilité et d'assurance sur l'évolution et la pérennité de ce réseau unique au monde.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général de l'AEFE,

Comme vous le savez, l'enseignement des langues et le plurilinguisme sont une priorité et un atout du réseau de l'enseignement français à l'étranger. L'offre linguistique des établissements est devenue un atout majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues ouverts à la diversité culturelle. De plus, la loi du 28 février 2022 consacre l'EFE comme un « laboratoire d'innovation pédagogique pour le MENJ, en particulier dans le domaine des langues ». Les enjeux sont d'importance pour l'arabe, deuxième langue enseignée dans l'EFE après l'anglais, avec 160 000 élèves locuteurs.

Les premières assises de l'enseignement de la langue arabe tenues au Maroc le 11 et 12 mai étaient une réussite pour lancer un plan d'action urgent pour l'amélioration de cet enseignement. Là encore, les familles du réseau sont en attente de la mise en place des recommandations et d'une nouvelle feuille de route pour cet enseignement !

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général de l'AEFE,

Les séquelles de la crise économique conséquence de la crise sanitaire continuent à mettre nombreuses familles en difficulté. Les familles boursières souffrent comme les autres familles de contraintes financières, du contexte inflationniste et de la très forte augmentation des frais de scolarité qui pèse sur leur pouvoir d'achat. Dans ce contexte, il est inconcevable de vouloir réduire l'enveloppe des bourses scolaires, synonyme de déscolarisation pour de très nombreux enfants. Les élèves boursiers ne doivent plus être considérés comme une dépense comptable mais comme un investissement dans l'éducation et l'avenir des enfants français. Là encore, les familles du réseau sont en attente d'une ouverture de ce dispositif d'aide à la scolarité aux familles étrangères sur des critères bien définis pour le maintien d'une mixité ; élément de la cohésion sociale dans nos établissements.

Comme annoncé au début de cette intervention, les attentes des familles du réseau sont considérables et la restitution des consultations sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger sera le signal fort. A travers nos différentes déclarations, auditions et au risque de nous répéter, nous parents FCPE ne resterons pas des spectateurs passifs et refuserons d'être les otages financiers d'un système et son unique variable d'ajustement.

A la fin de cette déclaration, nous tenons à remercier vivement Monsieur Olivier Brochet pour son engagement au service du réseau. Nous avons appris, tout au long de votre mission à la tête de l'AEFE, à mieux vous connaître, à apprécier vos qualités, à estimer votre professionnalisme et votre écoute aux familles à chaque déplacement dans nos établissements. Nous vous souhaitons le meilleur et tout le succès pour votre nouvelle mission Monsieur l'Ambassadeur.

Merci de votre écoute !

Pour la FCPE nationale
Moulay Driss EL ALAOU
Chargé de l'Enseignement français à l'Étranger